Image not found or type unknown

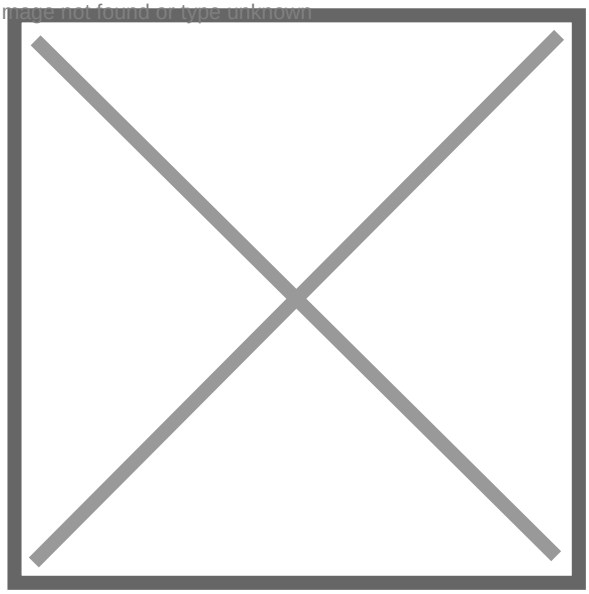

Renceignement sur l'etat civil de mes enfants

Par **kadsel**, le **10/03/2017** à **09:20**

bonjour.mes enfants majeur vivent avec moi qui portent le nom de leurs mère et que je les es reconnue peux après ma question est la suivante es-que je peux rajouter mon nom sur leurs pièces d identité? en attente d'une réponse je vous envois mes salutations

Par **amajuris**, le **10/03/2017** à **09:46**

bonjour,
vos enfants étant majeurs, vous n'avez aucun droit sur leurs documents d'identité.
il leur appartient de faire les démarches nécessaires s'ils veulent ajouter votre nom comme nom d'usage.
si vos enfants portent le nom de leur mère c'est que vous ne les avez pas reconnus à la naissance et que vous n'avez fait aucune démarche pendant qu'ils étaient mineurs.
salutations

Par **kadsel**, le **10/03/2017** à **10:18**

merci de m'avoir répondu par contre je ne cherche pas des droits sur les documents de mes enfants c est juste je voulez savoir et mes enfants aussi es qu ils peuvent rajouter mon nom je précise que je les es reconnue 6 mois après la naissance de ma fille et une semaine a la naissance de mon fils ils vivent avec moi depuis 6 ans et maintenant qu ils son majeur ils veulent rajouter mon nom sur leur pièce d identité es possible ? merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés